REPUBLIQUE DU BENIN
****
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
****

DECRET N° 2002- 486 DU 19 NOVEMBRE 2002

Chargeant Monsieur Dorothée Cossi SOSSOU, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de l'intérim de Madame Yvette Céline SEIGNON KANDISSOUNON, Ministre de la Santé Publique pour compter du 19 novembre 2002.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Proclamation du 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;

VU le Décret N° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er : Pour compter du 19 novembre 2002, Monsieur Dorothée Cossi SOSSA, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé Publique pendant l'absence de Madame Yvette Céline SEIGNON KANDISSOUNON.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 19 novembre 2002

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 4 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 – MECCAG-DP 2 - SGG – MESRS 2 - MSP 2 - AUTRES MINISTERES 20 - DEPARTEMETS 6 - JO. 1.-